



Vietnam, pays aux mille parfums



Du 22 mars au 4 avril 2023



**Preference**

**Preference Travel Team**  
Lic. A 1652

Rue des Francs, 79 bte 4 – 1040 Bruxelles  
Tél : 02/647 30 00 | Fax : 02/647 37 22

[info@preference.be](mailto:info@preference.be) | [www.preference.be](http://www.preference.be)

*Un voyage proposé par Preference Travel Team – Vietnam*

## LES MOMENTS FORTS DU CIRCUIT :

- Une **période idéale** pour un **circuit très complet (15 jours / 12 nuits)** combinant le nord, le centre et le sud et une alternance entre culture, nature et détente.
- Découverte du Nord avec la visite de **Hanoi**, suivie de la région de la « **Baie d’Ha Long Terrestre** » pour terminer par une croisière en jonque traditionnelle sur la magnifique **Baie d’Ha Long**.
- Une étape hautement culturelle avec la découverte des sites historiques de **Hue** et de sa région puis de la fameuse ville de Hoi An et le sanctuaire de My Son, trois sites classés au patrimoine mondial par l’Unesco.
- Continuation de votre voyage à **Ho Chi Minh Ville**, « Saigon l’intrépide » pour découvrir cette ville bouillonnante qui, malgré son développement actuel, a su conserver intactes ses traditions.
- Pour terminer, une immersion totale dans le delta du mythique **fleuve Mékong** avec une superbe **croisière en bateau de charme** et une très belle **balade en sampan traditionnel** vous permettant de découvrir d’une manière très intimiste la vie des habitants de cette région et ses authentiques marchés flottants.
- Dernier jour en mode relax dans un très beau Lodge faisant face au fleuve Mékong.
- Découverte de **l’univers culinaire** vietnamien, pour le plus grand plaisir de vos sens - excellent choix de restaurants locaux.
- Tout confort : Hôtels de charme, 4 et 5 \* en pension complète et 2 nuits en croisière
- Voyage coup de cœur depuis des années
- **PRIX PRESTO (-275 €/personne) jusqu’au 16 janvier 2023**

# VOTRE PROGRAMME :

**BRUXELLES → DUBAI**

**MERCREDI 22 MARS**

En début d'après-midi, rendez-vous à l'aéroport de Zaventem pour les formalités d'enregistrement au comptoir de la compagnie aérienne Emirates. Envol vers Hanoi (via Dubaï).

**DUBAI → HANOI**

**JEUDI 23 MARS**

Arrivée à **Hanoi** en début d'après-midi, véritable musée d'architecture coloniale aux abords du Fleuve Rouge.

Accueil, transfert et installation à l'hôtel Peridot Grand Hotel 4+\* (chambre Grand Deluxe – 2 nuits).

Capitale du Vietnam unifié, Hanoi a conservé le charme désuet de l'époque coloniale française. La modernisation de la ville entreprise par les Français à partir de 1882 s'est prolongée jusqu'en 1955 et le visage d'Hanoi n'a pas beaucoup changé depuis. Certains bâtiments remarquablement conservés ou restaurés se détachent d'un ensemble architectural harmonieux.

Après un petit rafraîchissement et repos, départ pour un premier **tour panoramique** de la Cité Millénaire et ses superbes quartiers d'architecture coloniale, ses lacs, ses jardins, ses marchés, en **cyclo-pousse**, une manière ludique et reposante de découvrir la cité millénaire.

Continuation vers le **Temple de la Littérature**.

En 1070, l'empereur ordonne la construction d'un temple dédié à Confucius. Divisé en cinq cours intérieures, l'édifice constituait la première université du Vietnam dans laquelle les princes et les fils de mandarins venaient étudier. Il est considéré comme la représentation la plus aboutie de l'architecture vietnamienne traditionnelle.



Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

Visite du **Mausolée de Ho Chi Minh** (extérieur) où repose le corps embaumé du père de l'indépendance, sa maison sur pilotis et la pagode au pilier unique construite en bois en 1049.



Petite balade à pied dans le **quartier des « Trente Six Guildes »**. Il s'étale autour du lac Hoan Kiêm avec, au nord de celui-ci, le quartier chinois anciennement celui des métiers et artisans. C'est un vrai labyrinthe dynamique où chaque corporation dispose de sa propre rue.

Déjeuner en cours de route dans un restaurant local réputé pour une cuisine traditionnelle raffinée.

Visite du fameux **Temple Ngoc Son** sur le Lac de l'Épée Restituée.

Construit au 19<sup>e</sup> siècle et également connu sous le nom de « Temple de montagne de Jade », il se tient sur un îlot relié aux berges du lac Hoan Kiem, situé au cœur d'Hanoi. On accède à ce temple par un majestueux pont en bois rouge, appelé pont Huc (« rayon de soleil »). Il rend hommage à plusieurs divinités dont le dieu de la littérature, Van Xuong.



En fin de journée, **spectacle de marionnettes sur l'eau** – spécialité locale.

Les marionnettes sur l'eau ont fait leur apparition au Vietnam il y a plusieurs siècles. Spectacle original selon la pure tradition vietnamienne qui vous étonnera par sa virtuosité et son utilisation de l'eau, tout à la fois comme décor et comme ressort dramatique des différentes narrations. Traditionnellement les spectacles sont donnés à l'occasion des moissons et des fêtes villageoises.



Dîner dans une maison coloniale.

Retour à l'hôtel et nuit.

Route vers la région de Ninh Binh, aussi appelée la « **Baie d'Halong terrestre** » dans un paysage magnifique. Le relief karstique rappelle en effet celui de la fameuse "Baie du Dragon" (Halong) avec de nombreuses collines calcaires recouvertes d'une végétation luxuriante et une succession de cirques naturels reliés entre eux par des tunnels creusés par l'érosion.



Arrivée à **Hoa Lu**, ancienne capitale du Vietnam au 10<sup>e</sup> siècle.

Visite des **temples dynastiques de Dinh et Le**, premiers unificateurs du pays.

Le temple du roi Dinh Tiên Hoang est le plus beau vestige et le plus caractéristique de Hoa Lu. Orienté vers l'est et entouré d'une enceinte délimitant un espace de 5 hectares, il se cache sous l'ombre d'arbres centenaires, avec plusieurs jardins d'arbres fruitiers et de plantes ornementales. C'est un ouvrage architectural original et splendide, remarquable en termes d'art de la sculpture sur bois et sur pierre des artisans vietnamiens du 17<sup>e</sup> siècle.

Balade dans les **rizières** et déjeuner dans un restaurant local, au sein d'une demeure familiale située au cœur du village de Tam Coc.



L'après-midi, **balade en barques appelées «sampan»** à travers de nombreux canaux, des montagnes karstiques et de rizières jusqu'aux **grottes de Tam Coc** avant de poursuivre votre route vers Ninh Bin.

Poursuite de la visite par la grotte de **Bich Dong** temple dédié à la grande triade bouddhiste. Cet endroit fut choisi pour tourner une partie du célèbre film « Indochine ».

En fin de journée, installation à l'Emeralda Resort 4\* et temps de repos pour profiter du cadre exceptionnel.

Dîner et nuit à l'hôtel (chambre supérieure – 1 nuit).



Transfert par la route pour la ville d'Ha Long (+/- 4h de route).

Parsemée de plus de 3 000 îlots, **la baie d'Ha Long**, dans la province de Quang Ninh, offre l'un des paysages les plus somptueux d'Asie. Cette "huitième merveille du monde" couvre une superficie de 1.550 km<sup>2</sup> et compte près de 3.000 îles, îlots et récifs karstiques truffés de cavernes, qui surgissent de la mer telles d'étranges sculptures.

Les sampans et les jonques qui glissent silencieusement sur les eaux transparentes renforcent cette impression d'irréalité.

Embarquement à bord de votre **jonque traditionnelle de luxe Jonque Indochine 5\***, puis installation dans vos cabines (junior suite – 1 nuit).



**Ha Long** signifie « le dragon descendant » en vietnamien. La légende veut qu'un grand dragon ait un jour quitté son antre dans les montagnes pour se jeter dans la mer, creusant avec sa queue de profondes crevasses dans le sol. Lorsqu'il plongeait dans l'océan, l'eau submergeait les crevasses, créant ainsi une multitude d'îles. Les habitants de la région sont persuadés qu'un monstre marin noir, long de 30 mètres, vit toujours au fond de la baie. C'est sans aucun doute l'un des paysages les plus somptueux d'Asie du Sud Est. Les eaux de la baie regorgent de poissons, crabes et crevettes.

Déjeuner à bord tout en commençant la navigation entre les îlots mythiques. Un programme de visites sera proposé par le bateau dans de la baie de Lan Ha.

Au coucher du soleil cap vers le point d'ancrage pour la nuit. Dîner et nuit à bord de votre jonque.

## **HA LONG – HANOI → HUE**

**LUNDI 27 MARS**

Pour ceux qui le souhaitent, séance de Tai Chi sur le pont. Brunch à bord.

Fin de croisière et retour vers le port de Ha Long tout en contemplant une dernière fois ce paysage magique. Débarquement et retour vers Hanoi (3h). Transfert vers l'aéroport de Hanoi afin de prendre votre vol à destination de Hue.

Accueil, transfert et installation à l'hôtel Pilgrimage 4\*+ (chambre deluxe – 2 nuits). Dîner et nuit à l'hôtel.



Journée complète consacrée aux visites de **Hue**, ancienne capitale impériale de 1802 à 1945, cité chère au cœur des lettrés vietnamiens. **Déclarée patrimoine historique par l'UNESCO** depuis 1993, elle offre à son visiteur de nombreux sites historiques encore bien conservés.

Le matin, promenade au cœur du **marché de Dong Ba**, le plus typique de Hue où vous trouverez les plus beaux chapeaux coniques du Vietnam mais aussi des vanneries, tissus, fruits tropicaux, ...



Début des visites avec la **Citadelle Impériale** construite entre 1805 et 1832 sous le modèle des palais impériaux chinois avant de rejoindre la **pagode de la Dame Céleste** (Thien Mu), typique de la région de Hue qui, avec la citadelle et les tombeaux royaux, constituent la véritable âme de la ville. Située au bord de la Rivière des Parfums, la Pagode se reconnaît de loin grâce à sa tour octogonale.



Déjeuner dans un restaurant local.

Continuation avec la découverte de l'histoire impériale : **tombeaux de Khai Dinh**. Situé sur la rive gauche de la rivière des Parfums, ce tombeau majestueux représente l'harmonie parfaite entre la nature et l'architecture.



**Dîner de tradition royale** à l'hôtel.

Départ par la fameuse route du **Col des Nuages** qui relie Hue à Danang en longeant la côte.

Très beau panorama depuis le sommet (si le temps est dégagé) avec une belle perspective sur la Péninsule de Lang Co du côté de Hue et les belles plages du centre en redescendant vers Da nang.

La ville de Danang est située au centre du Vietnam à environ 100 km au sud-est de Hue, c'est la quatrième ville du pays avec 485.000 habitants. C'est à Danang qu'accostèrent les premiers colons espagnols puis français au 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècle. Les Français en firent le premier port et centre commercial de l'Annam.

Arrivée à Danang, **visite du musée Cham** qui possède une belle collection de sculptures. Il fut créé en 1919, à l'initiative de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, afin de rassembler les sculptures découvertes sur les sites archéologiques des alentours.

Ce musée expose des œuvres que l'on attribue aux Chams, ethnie originaire de l'Inde qui, à partir du 2<sup>e</sup> siècle après JC, s'installa dans les plaines centrales du Vietnam. Ce peuple y développa des sculptures très raffinées inspirées du panthéisme hindou. Aujourd'hui, il reste 294 pièces d'une grande qualité artistique. Ces œuvres – des statues et reliefs en grès – représentent l'évolution de l'Art Cham au fil des siècles.

Déjeuner en cours de route. Continuation pour la **vallée de My Son**, principal site archéologique de la région, qui fut, du 4<sup>e</sup> au 13<sup>e</sup> siècle le centre religieux et intellectuel du Champa.

My Son regroupe un ensemble de tours sanctuaires symbolisant la nature divine des souverains du Champa. C'est l'un des plus vieux sites archéologiques du Vietnam. La diversité architecturale du site démontre le talent des artisans chams.



Continuation vers l'ancien village de **Hoi An**, charmante petite cité également classée au patrimoine mondial de l'**UNESCO**, ancien port du royaume de Champa situé à une trentaine de kilomètres de Danang.

Installation à l'hôtel. Dîner et nuit à l'hôtel Victoria 4\*+ (chambre garden view – 2 nuits).

Hoi An fut naguère une ville prospère car elle était située sur les routes maritimes de la soie. L'ancienne ville constitue l'une des attractions majeures de la région de Da Nang avec plus de 800 bâtiments d'intérêt historique. On notera le parfait état de conservation d'un bon nombre de maisons.

Visite à pied de la vieille ville : le Sanctuaire de Fujian, la Pagode Phuc Thanh, la maison communale Phuoc Kien, les anciennes maisons en bois et le fameux pont japonais.

Déjeuner en ville.

**Après-midi libre** pour continuer à vous promener dans la ville ou vous reposer et profiter des belles infrastructures de cet hôtel de charme, situé en bord de mer.



Dîner et logement à l'hôtel Victoria 4\*+.

## DA NANG → HO CHI MINH VILLE

VENDREDI 31 MARS

Tôt le matin, transfert à l'aéroport de Danang pour prendre le vol à destination de « Saigon ».  
Arrivée à Ho Chi Minh Ville.

Rebaptisée Ho Chi Minh Ville en 1976 après le départ des Américains, l'ex-capitale du sud du Vietnam a gardé comme nom Saigon pour la majorité de ses habitants. C'est la plus grande ville du pays et elle s'est affirmée très tôt comme la capitale économique.

Il ne s'écoule pas une heure du jour et de la nuit sans que les rues ne résonnent des incessants coups de klaxons et du vrombissement de milliers de cyclomoteurs qui sillonnent la ville. La présence française est encore marquée par de grandes avenues ombragées jalonnées de maisons coloniales, de monuments et de jardins coloniaux.

Départ dans un premier temps pour un **tour panoramique** des lieux historiques de la ville, la poste centrale, l'Opéra mais aussi la cathédrale Notre Dame, vestiges de l'époque coloniale française.

Déjeuner en ville.

Continuation des visites avec le **Palais Présidentiel** (extérieur), renommé Palais de la Réunification ou Palais de la Libération, véritable symbole de la chute de Saigon le 30 avril 1975. (« À 10h24, le président du Sud-Viêt Nam annonce la capitulation. À 11h30, des chars nord-vietnamiens détruisent les portes du Palais, le drapeau du Viet Cong hissé sur le toit ».)

Transfert, installation et dîner à l'hôtel New World 5\*, situé dans le centre ville (chambre Deluxe – 2 nuits).



## HO CHI MINH VILLE

SAMEDI 1ER AVRIL

Route pour rejoindre **Cu Chi et visite des Tunnels**.

Cette région joua un rôle vital lors des guerres d'Indochine et du Vietnam. Dans les années 1950, Le Viet Minh y creusa un réseau de tunnels que les Viet Cong ne cessèrent d'agrandir par la suite. Ce réseau, long de 200 km, constituait à la fin des années 1960 une véritable ville souterraine sur plusieurs niveaux, avec ses dortoirs, ses hôpitaux de campagne, ses fabriques d'armes, ses cuisines, ses magasins et ses centres de commandement.

Déjeuner dans un restaurant local. Retour à Ho Chi Minh Ville en milieu d'après-midi.

Départ pour la visite du **quartier chinois « Cho Lon »**, véritable ville dans la ville, avec ses lois, sa langue, ses 500.000 vietnamiens d'origine chinoise. Il est devenu le 5<sup>e</sup> arrondissement de Ho Chi Minh Ville suite à son annexion en 1975.

Visite du **Temple Thien Hau** ; aussi appelé le Temple de la Dame Céleste, dédié à la déesse protectrice des navigateurs.

Dîner en ville. Nuit à l'hôtel.

Départ en direction du **Delta du Mékong**. Le Mékong, c'est le grand sud du pays, l'exotisme, mais aussi un immense champ de rizières, un damier de vergers traversés par des arroyos...

Arrivée au port touristique de Can Tho et embarquement sur le bateau Bassac (*charme mais confort un peu plus simple*) pour une journée relaxante de croisière.



Installation dans les cabines et départ vers Chợ Lách, en aval sur le fleuve Tiền Giang.

Déjeuner à bord. Tour autour du marché flottant de Trà Ôn.

Le bateau s'engage dans le canal Nicolai vers la rivière Măng Thít et le fleuve Cổ Chiên.

Repos sur le pont en savourant le paysage de rizières, canne à sucre, et les berges boisées.

En milieu d'après-midi, le bateau jette l'ancre pour une visite à terre : derrière le rideau d'arbres, découverte simple de la vie paisible dans la campagne vietnamienne, des rizières, des arbres fruitiers et des paysans accueillants.

Dîner à bord en route sur Măng Thít vers le point d'ancrage pour la nuit.

**DELTA DU MEKONG – CAN THO – MARCHÉ FLOTTANT - CAI BE****LUNDI 3 AVRIL**

Visite du marché flottant en « sampan » (bateau plus petit). Le marché est fréquenté par de nombreuses embarcations en provenance des diverses régions du delta.

Continuation vers le port de Cai Be.

Derrière le rideau d'arbres, découverte simple de la vie paisible dans la campagne vietnamienne, des rizières, des arbres fruitiers et des paysans accueillants.



Continuation de la **balade en « sampan »**. En route, vous découvrirez le plus important centre de stockage de riz du delta. D'autres arrêts vous permettront de visiter une ancienne briqueterie, le travail artisanal des feuilles de palmiers destinées aux toitures d'habitations, ainsi qu'une ancienne demeure de mandarin datant de la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

Déjeuner dans un restaurant local, très jolie villa d'architecture Indochinoise, au bord de la rivière et promenade.

Continuation par la route à destination de My Tho (+/- 1h30) et installation dans les chambres.

**Dîner d'adieu** et nuit au lodge The Island Lodge 4\*, charme fou au bord du Mékong.



---

## **DELTA DU MEKONG – HO CHI MINH VILLE (+/- 2H) → DUBAÏ**

**MARDI 4 AVRIL**

Matinée **détente** dans le cadre très reposant de votre lodge. Vous pourrez profiter de la piscine et du calme du lieu. Possibilité de balade matinale facile et agréable en vélo, une nouvelle occasion unique de comprendre la vie des habitants du Delta du Mékong.

Déjeuner au lodge.

En fin d'après-midi, retour vers l'aéroport international d'Ho Chi Minh Ville pour les formalités d'enregistrement avec Emirates. Envol vers Dubaï et continuation vers Bruxelles.

---

## **DUBAÏ → BRUXELLES**

**MERCREDI 5 AVRIL**

Arrivée à Dubaï en zone de transit et connexion vers Bruxelles.

Arrivée à Zaventem en début d'après-midi et fin de votre séjour.

## REMARQUES IMPORTANTES & CARTOGRAPHIE

-POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UN **PASSEPORT INTERNATIONAL VALABLE MINIMUM 6 MOIS APRES LA DATE DE RETOUR.**

-UN **VISA** EST NECESSAIRE – OBTENTION EN LIGNE SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS PAR LES AUTORITES (*FORMALITES EN COURS DE VERIFICATION, UN MODE D'EMPLOI VOUS SERA FOURNI*).

-AUCUNE VACCINATION N'EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A CE VOYAGE. N'HESITEZ CEPENDANT PAS A CONTACTER VOTRE MEDECIN POUR CONNAITRE SES EVENTUELLES RECOMMANDATIONS PARTICULIERES.

- A L'HEURE ACTUELLE IL N'Y A AUCUNE RESTRICTION OU EXIGENCES PAR RAPPORT AU COVID POUR L'ENTREE DANS LE PAYS (TEST PCR, VACCIN,...).

- L'ORDRE DES VISITES POURRAIT ETRE MODIFIE SI BESOIN ET ADAPTE EN FONCTION DES NORMES EN VIGUEUR AU MOMENT DU VOYAGE POUR LE BON DEROULEMENT DE CELUI-CI.

- LES PHOTOS SONT PRESENTEES A TITRE ILLUSTRATIF ET SONT NON CONTRACTUELLES.



# Le prix

**SUR BASE DE MINIMUM 15 PARTICIPANTS.**

**PRIX REDUIT pour toute inscription jusqu'au 16 janvier 2023 (- 275 €/personne) :**

Le prix par personne en chambre double : **4.975 €**

Le supplément single est de : **1.295 €**

PRIX NORMAL – inscription après le 16/01/2023 - sous réserve de disponibilités :

Le prix par personne en chambre double : **5.250 €**

Le supplément single est de : **1.295 €**

## CE PRIX COMPREND :

- ✍ Les vols internationaux en classe économique avec la compagnie Emirates
- ✍ Les taxes d'aéroport (*à ce jour +/- 78 €, sous réserve de modification par la compagnie aérienne*)
- ✍ Les 2 vols domestiques à bord de la compagnie Vietnam Airlines (*ou similaire*)
- ✍ Les transferts et les transports en autocars confort climatisés pendant le circuit
- ✍ Le logement en chambre double et petit déjeuner dans les hôtels de charme, 4\* et 5\* mentionnés (ou similaires / normes locales)
- ✍ Le logement en croisière dans la Baie d'Halong - cabine double et petit déjeuner - 1 nuit
- ✍ Le logement en croisière sur le Mékong - cabine double et petit déjeuner - 1 nuit
- ✍ La pension complète – excellent choix de restaurants
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme
- ✍ Les services de guides locaux parlant français
- ✍ L'accompagnement Preference - Travel Team
- ✍ La prime du fonds de Garantie
- ✍ Les taxes et services locaux
- ✍ La TVA d'application

## CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les frais de visa (obtenu sur internet - sous réserve de modification par les autorités)
- ✍ Les droits de photos et de vidéo sur les sites
- ✍ Les boissons, les pourboires et les dépenses personnelles.
- ✍ Les assurances (annulation, assistance, bagages).
- ✍ Les frais des éventuels tests Covid (PCR, antigénique,...) exigés avant, pendant ou au retour du voyage par les autorités locales, compagnies aériennes et autres prestataires (aucune restriction covid à l'heure actuelle).

*Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs, taux de change et TVA en date du 22/12/2022*

A RENVOYER CHEZ : PREFERENCE - TRAVEL TEAM (LIC. A 1652)  
RUE DES FRANCS, 79 BOÎTE 4 - 1040 BRUXELLES  
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22  
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNÉ(E),

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

N° POSTAL : ..... LOCALITE : .....

TELEPHONE : ..... GSM : ..... FAX : .....

ADRESSE E-MAIL : .....

**RÉSERVE ..... PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN RÉFÉRENCE****DONNÉES PASSAGER N°1** (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : ..... PRÉNOM : ..... M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : ..... NATIONALITÉ : .....

N° DE PASSEPORT : ..... DATE D'ÉMISSION : ..... DATE D'EXPIRATION : .....

**DONNÉES PASSAGER N°2** (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : ..... PRÉNOM : ..... M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : ..... NATIONALITÉ : .....

N° DE PASSEPORT : ..... DATE D'ÉMISSION : ..... DATE D'EXPIRATION : .....

**TYPE DE CHAMBRE :**  DOUBLE À 1 LIT  DOUBLE À 2 LITS  DOUBLE À PARTAGER  SINGLE**EN OPTION : ASSURANCE AUPRÈS DE « ASSURINCO »****ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER** JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE**MULTIRISQUE COVID\* (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES) – PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER** JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE*\*Au vu de la situation actuelle, nous vous recommandons vivement une couverture COVID*

**INSCRIPTION (SUITE) : VIETNAM, PAYS AUX MILLE PARFUMS – DU 22 MARS AU 5 AVRIL 2023**

**PRIX :**  **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 16 JANVIER 2023 : 4.975 €**

APD 17/01, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **5.250 €**

LE SUPPLÉMENT SINGLE EST DE : **1.295 €**

**TAXES D'AÉROPORT INCLUSES** - SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AÉRIENNE

**UN ACOMPTÉ DE 30% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE :** TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 22 FÉVRIER 2023.

**PAIEMENTS :** **IBAN :** BE92 7440 6349 9223  
**SWIFT/BIC :** KREDBEBB  
**RÉFÉRENCE :** VIETNAM D.3679

*EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTÉES.*

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT À ..... , LE .....

**SIGNATURE POUR ACCORD :**

## CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1<sup>er</sup> décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

### 1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

### 2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

### 3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage  
De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage  
De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage  
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

### 4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

### 5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

### 6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

### 7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

### 8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

### 9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

### 10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

### 11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

### 12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière

par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8  
B1130 Bruxelles - tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08  
www.gfg.be - mail@gfg.be

Lic Cat A 1652

01/07/2018